

unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Rapport annuel
2015



Table des matières

Message de la rectrice.....	01	Gestion et finances.....	17
Temps forts	02	Le mandat d'objectifs 2014-2017 :	
Enseignement.....	05	bilan intermédiaire.....	18
Recherche et qualité.....	08	Théâtre de la Connaissance	20
Cadre institutionnel et légal.....	10		
Distinctions et prix	12		
Le CHYN fête ses 50 ans.....	14		
Personnel.....	16		

Remarque liminaire, un document plus détaillé intitulé « Rapport de gestion 2015 » est disponible à l'adresse www.unine.ch.

L'UNIVERSITÉ EN CHIFFRES

4 facultés

4'352 étudiants

(60% d'étudiantes) dont près de 1'400 en master

616 doctorants (45% hors CH)

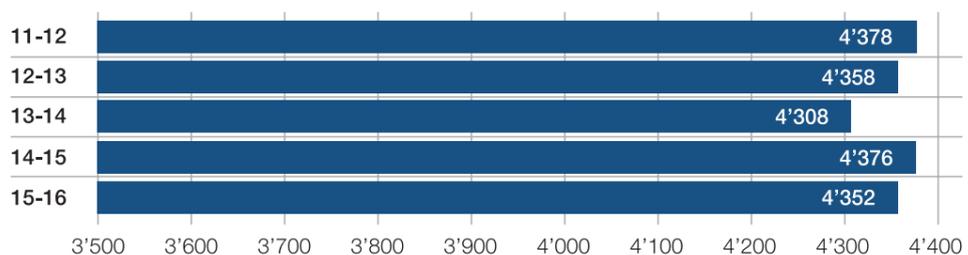
1'016 titres délivrés

787 équivalents plein temps

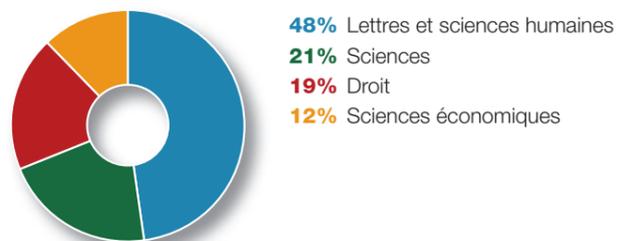
(près de 1'150 personnes)

145.7 millions de charges

Evolution du nombre d'étudiants



Répartition des étudiants par faculté



Impressum

Imprimé sur papier certifié FSC par JJC, St-Imier; Layout et mise en page par LEITMOTIV, Neuchâtel
Photos de Mario Cafiso, Bernard Lehot et Guillaume Perret



Message de la rectrice



Pour l'Université de Neuchâtel, l'année 2015 a été placée sous le sceau de la diversité, thématique à l'honneur lors de notre Dies academicus.

Au cours de mon mandat de rectrice, j'ai eu l'occasion de constater et de dire à quel point l'Université de Neuchâtel est une institution riche de diversité. D'abord, parce qu'elle est composée de femmes et d'hommes aux parcours variés, chacune et chacun contribuant à la vie extraordinairement stimulante – tant humainement qu'intellectuellement – de notre Université. Ensuite, parce que la diversité des attentes de ses étudiantes et étudiants se reflète dans les formations qu'ils suivent, les projets qu'ils défendent et le regard qu'ils portent sur le monde qui les entoure. Cette curiosité intellectuelle est stimulée et soutenue par l'engagement de nos enseignantes et enseignants dans le cadre du riche éventail de formations que nous offrons à l'Université de Neuchâtel. J'aimerais ici adresser à nos professeures et professeurs, aux enseignantes et enseignants de notre institution, mes sincères remerciements pour leur investissement en faveur de la transmission de la connaissance et de l'éveil de l'esprit critique des étudiantes et étudiants. Plus que jamais, dans ce contexte changeant, nous avons besoin de personnes formées et compétentes pour en faire un monde meilleur.

La diversité de notre communauté universitaire ne se manifeste pas seulement par nos étudiantes et étudiants, par leurs parcours et les débouchés divers qui leur sont offerts à l'issue de leur formation afin de contribuer à l'essor de notre région. Elle se donne également à voir dans la variété des profils qui composent notre corps enseignant, de même que dans la richesse des métiers et compétences du personnel administratif, technique et de bibliothèque. Je les remercie ici également de leur engagement pour l'Université de Neuchâtel.

Ensemble, étudiantes et étudiants, membres du corps enseignant et personnel administratif, technique et de bibliothèque – clairement différents – font l'Université de Neuchâtel. Toutes et tous y œuvrent dans une conjoncture difficile et incertaine, où le soutien de nos autorités politiques demeure indispensable.

Permettez-moi de remercier vivement toutes celles et ceux qui ont contribué, par leur travail et par leur engagement, à rendre notre Université encore plus performante et plus attractive. Une université dont je suis fière et reconnaissante d'avoir pu être la rectrice au cours de toutes ces années.

Martine Rahier
Rectrice



Temps forts



JANVIER

La rivière Emme gelée à l'azote liquide

Opération spectaculaire sur la rivière Emme : ses sédiments ont été gelés à l'azote liquide de manière à obtenir un instantané de la distribution des grains, semblable à une « carotte » percée dans la glace (freezecore en anglais). Cette expérience s'inscrit dans une étude originale dirigée par le Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'Université de Neuchâtel (CHYN) sur les interactions entre la rivière Emme et sa nappe phréatique.

FÉVRIER

L'UniNE décroche un prestigieux projet de recherche en philosophie

La publication, en ce jeudi 19 février, des 21 projets qui bénéficieront d'un soutien exceptionnel du Fonds national pour la recherche scientifique (FNS) met l'Université de Neuchâtel (UniNE) à l'honneur. Seule haute école de Suisse occidentale aux côtés de l'EPFL et de l'Université de Genève, l'UniNE recevra 1,4 million de francs pour un programme de recherche qui sera mené par son Institut de philosophie.

MARS

50 milliards d'objets connectés, et l'UniNE pour que ça fonctionne mieux

L'Université de Neuchâtel (UniNE) consolide son

rôle de leader dans l'étude des systèmes informatiques complexes et le traitement des bases de données massives (big data). Elle a été sélectionnée pour coordonner un projet de recherche sur les systèmes composés de nombreuses machines interconnectées, ou systèmes répartis. Le projet sera mené sur une durée de 3 ans en partenariat avec trois autres universités. Il a obtenu plus d'un million de francs du programme européen pour les sciences et technologies de l'information CHIST-ERA, dont 400'000 francs en faveur de l'UniNE.

Un subside FNS de 1,5 million pour étudier les enjeux environnementaux liés à la production de nos aliments

Le FNS, qui a octroyé 40 subsides de professeurs boursiers, a attribué l'un de ces subsides d'un montant de CHF 1'554'109.- à Jérémie Forney, docteur en ethnologie de l'Université de Neuchâtel, pour étudier les enjeux environnementaux liés à la production de nos aliments par l'agriculture.

Printemps culturel - Première édition dans le canton de Neuchâtel

Le comité d'honneur, les institutions partenaires et les sponsors ont dévoilé le programme de la première édition du Printemps culturel : du 20 mars au 21 juin 2015, l'Iran sera à l'honneur dans le canton de Neuchâtel ! Le Printemps culturel a l'ambition de devenir

un événement biennal majeur, grâce à la mobilisation d'une grande partie des institutions et acteurs culturels du canton, dont l'Université de Neuchâtel.

AVRIL

Théâtre de la Connaissance 2015 : quand arts et sciences sociales dialoguent pour mieux appréhender le monde

Pour sa seconde édition, le Théâtre de la Connaissance, qui s'inscrit dans la volonté de l'Université de Neuchâtel de mettre les connaissances en scène et en débat, poursuit sa mission en explorant le lien entre théâtre et sciences sociales et historiques. Au cœur de l'événement, la pièce de théâtre documentaire d'Adeline Rosenstein *Décriis-Ravage* qui propose une lecture différente de la Question de Palestine. Un colloque, une exposition et des formations traiteront plus spécifiquement des dialogues et collaborations entre arts et sciences humaines et sociales, en interrogeant entre autres les processus de mise en forme du savoir.

Le monde des papillons en films et animations 3D

L'Université de Neuchâtel vient de lancer un projet de vulgarisation de l'étude des papillons. Le Centre de compétences en écologie chimique (C3E) va réaliser des vidéos et des animations 3D qui enri-

chiront d'ici quelques années l'offre du Papilio-rama, à Chiètres. Le projet a reçu un soutien de 50'000 francs de la part du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

Un programme pour flamber dans le sport sans carboniser ses études

L'Université de Neuchâtel a mis en place un programme pour mieux concilier les études avec la pratique du sport d'élite. Les quatre facultés disposeront de critères communs en vue d'offrir des aménagements aux jeunes talents qui ne souhaitent pas devoir sacrifier leur formation au sport ni l'inverse. Ce programme-cadre permettra des solutions individualisées, comme c'est déjà le cas avec les deux champions qui lui ont prêté leur visage : le patineur Stéphane Walker et la volleyeuse Solenn Fabien.

L'UniNE tient La Gazette du Salon du livre

L'Université de Neuchâtel rédige le journal du Salon du livre et de la presse à Genève. Pour la deuxième année consécutive, le partenariat entre la manifestation et l'Académie du journalisme et des médias (AJM) a été reconduit. Six étudiantes sont en charge des articles de *La Gazette*, un quotidien de 16 pages réalisé sous la conduite de Christophe Passer, rédacteur en chef adjoint du *Matin Dimanche*.

JUIN

Quel français régional parlez-vous?

Des linguistes des Universités de Neuchâtel, Zurich et Cambridge s'intéressent aux spécificités linguistiques du français parlé dans nos régions. Une grande enquête portant sur les usages du français parlé dans les Alpes et le Jura démarre dans toute la Suisse et la France à partir du 1^{er} juin, en vue de récolter des données aussi nombreuses que possible pour la recherche.

La Faculté de théologie vit ses derniers instants «entre mémoire et oubli»

C'est officiellement le 31 juillet 2015 que l'Université de Neuchâtel fermera sa Faculté de théologie. Afin de marquer cette dernière étape, une série d'événements sont organisés du 10 au 12 juin : colloque scientifique, soirée officielle, animation publique et table ronde sont au programme. La manifestation a pour nom «Entre la mémoire et l'oubli : la pertinence de la théologie protestante».

EurOMA 2015: plus de 500 chercheurs et managers réunis à Neuchâtel

L'UniNE accueille la conférence annuelle de l'European Operations Management Association (EurOMA). Des spécialistes de la production industrielle et des services des cinq continents échangent sur le thème de la compétitivité durable.

RANKINGS INTERNATIONAUX

Pour la première fois, l'UniNE participe cette année à un ranking international. Elle a choisi celui de Times Higher Education, qui lui semble le mieux adapté aux institutions avec une forte orientation dans les sciences humaines et sociales. L'UniNE va également participer au programme U-Multirank mis sur pied par l'Association européenne des universités.

INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

L'Université de Neuchâtel a édicté un nouveau règlement en matière de respect de l'intégrité scientifique. Le document et son commentaire mettent l'accent sur la prévention, définissent un certain nombre de comportements répréhensibles et prévoient des sanctions. Le règlement instaure également une commission dont la présidence et la vice-présidence ont été confiées à des personnalités : l'ancien Conseiller d'Etat Jean Guinand et le directeur du Lycée Denis-de-Rougemont Philippe Robert.

AOÛT

Formation : vingt ans de gestion de l'eau en situation d'urgence

Des professionnels du domaine de l'eau et de la santé, déjà actifs dans le secteur humanitaire ou désireux d'y travailler, sont à Neuchâtel du 22 au 29

août pour suivre un cours intensif de gestion des ressources en eau en situation d'urgence. Cette semaine de formation, dont on fête la 20^e édition, est organisée chaque année par le Centre d'hydrogéologie et de géothermie (CHYN) de l'Université de Neuchâtel et l'unité Eau et Habitat (WATHAB) du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

SEPTEMBRE

Un demi-siècle à sonder les ressources en eau et en chaleur du sous-sol

C'est son jubilé que célèbre en 2015 le CHYN – Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Focalisé lors de sa création en 1965 sur l'étude du karst, la roche calcaire emblématique de sa région natale, le CHYN se place aujourd'hui parmi les instituts de référence mondiale dans quasi tous les domaines de l'hydrogéologie et de la géothermie modernes. Ce succès l'amène à figurer parmi les neuf centres d'excellence définis en 2013 par l'Université de Neuchâtel.

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2015

Meilleure rentrée de l'histoire pour l'UniNE. Les chiffres consolidés fournis par le Service d'immatriculation font état de 1'431 étudiantes et étudiants ayant commencé un cursus cette année. C'est 2 de plus que le record absolu de 2011 et 14 de

mieux que l'an passé. Les nouveaux inscrits sont nombreux tant au niveau bachelor qu'au niveau master.

OCTOBRE

Réchauffement climatique : quantifier le CO2 depuis l'espace

Cartographier la répartition du dioxyde de carbone autour de la Terre de manière à mieux cerner son impact sur les changements climatiques et d'en améliorer les projections d'évolution. Telles sont les perspectives que laisserait entrevoir un futur radar à rayon laser (ou lidar) utilisant des techniques mises au point par un consortium formé d'équipes suisses et allemandes dont le Laboratoire Temps-Fréquence (LTF) de l'Université de Neuchâtel. Les résultats du projet ont été présentés au centre de recherche de l'Agence spatiale européenne (ESA-ESTEC) à Noordwijk, près d'Amsterdam (Pays-Bas). Le LTF poursuit ses recherches en vue d'une future mission spatiale.

NOVEMBRE

Du nouveau sur les origines des Européens grâce à l'ADN d'un squelette neuchâtelois

Deux génomes humains du Caucase (Géorgie) datant d'il y a 13'300 et 9'700 ans, ainsi que celui d'un squelette vieux de 13'700 ans découvert dans la grotte du Bichon à La Chaux-de-Fonds



(NE) offrent de nouvelles indications sur l'évolution des populations qui ont donné naissance aux Européens actuels. Ces analyses résultent d'une vaste étude internationale à laquelle a participé le Laboratoire d'archéozoologie de l'Université de Neuchâtel. Elles sont publiées dans la revue *Nature Communications*.

Informatique : 2 millions de francs pour des recherches sur les «clouds»

Le groupe de recherche en systèmes complexes de l'Institut d'informatique, dirigé par le professeur Pascal Felber, a décroché une manne de deux millions de francs. Elle servira à financer durant trois ans trois projets européens soutenus par la Confédération dans le nouveau programme-cadre Horizon 2020. La coordination scientifique du premier de ces projets, dénommé *SafeCloud*, est assurée par l'Université de Neuchâtel. Le but de ces recherches est d'augmenter la sécurité des «clouds» informatiques qui offrent des espaces de stockage et de calcul en réseau toujours plus prisés.

DÉCEMBRE
Conférence internationale : vers un tournant global de la lutte antidrogue?

Faut-il dépénaliser la drogue? Alors que l'ONU s'apprête à tirer les enseignements de l'échec des

politiques répressives en vigueur dans ce domaine depuis une quarantaine d'années, l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel profite de ce moment charnière dans l'histoire de la lutte contre la drogue pour ouvrir un nouveau champ de recherches. Il organise dans ce contexte une conférence internationale à laquelle participe notamment l'ancienne présidente de la Confédération, Ruth Dreifuss, aujourd'hui membre de la *Global Commission on Drug Policy*.

Aide au développement: Des retombées positives pour la Suisse

En 2014, chaque franc investi dans l'aide publique au développement (APD) a rapporté 1,19 franc à la Suisse. C'est ce que démontre une étude menée par l'Institut de recherches économiques (IRENE) de l'Université de Neuchâtel en collaboration avec l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), à Genève, publiée sur le site internet de la Direction du développement et de la coopération (DDC).



Enseignement



Jean-Jacques Aubert
 Vice-recteur

L'Université de Neuchâtel doit une large part de son succès à la qualité de son enseignement et à ses programmes de formation, conçus pour répondre aux attentes des étudiants et aux besoins de la société. L'année 2015 a été marquée par la mise sur pied d'une nouvelle formation de niveau master en ethnomusicologie, offerte en partenariat avec l'Université de Genève et la Haute Ecole de Musique de Genève également dans le cadre des collaborations du Triangle Azur. Par ailleurs, une convention a été signée avec l'Université de Paris Descartes et le King's College London pour la création d'un nouveau Master international en droit comparé de la santé dès la rentrée académique 2016-2017. Ces deux programmes soulignent l'importance des relations internationales tissées par le corps professoral pour renforcer la visibilité de notre institution en Suisse et à l'étranger. Autre événement moins réjouissant, l'Université a reçu la lourde tâche de fermer la Faculté de théologie, conformément au mandat d'objectifs 2014-2017.

Un cadre pour des enseignements de qualité avant tout

Concevoir des programmes et dispenser des enseignements requièrent non seulement de la méthode et de la créativité mais aussi une vision. Quels seront alors les besoins de la société dans quelques années ? Comment le monde du travail va-t-il évoluer ? Quelle y sera la place des diplômés d'une haute école ? Toutes ces questions sont fondamentales et impliquent des synergies entre tous les acteurs de la formation. C'est dans cette optique que le vice-rectorat a créé il y a une année la commission CURSUS, réunissant les facultés et leurs partenaires en fonction des thématiques traitées. En 2015, la commission a travaillé sur un *Concept de valorisation du doctorat*. Son but est

de définir un cadre académique institutionnel harmonisé (parcours d'admission, charte et contrat doctoral, organisation de la soutenance, etc.) et de mettre en place des outils facilitant le travail des doctorants et améliorant les conditions dans lesquelles ceux-ci développent leur projet. En d'autres termes, il convient de créer un véritable partenariat entre doctorant-e-s et directeurs ou directrices de thèse. La concertation de la commission CURSUS sur cette thématique a permis l'élaboration d'un projet qui sera soumis au rectorat en 2016.

Pouvoir se former tout au long de la vie devient une véritable nécessité et contribue au bien-être individuel et à l'équilibre de la société dans son ensemble. Il est essentiel de mettre en place des itinéraires de formation flexibles qui permettent le développement personnel. Cela représente un véritable défi pour les universités qui, aujourd'hui, ne se limitent plus à offrir uniquement des programmes de formation continue. Elles sont de plus en plus amenées à prendre en compte la politique de formation par la *Validation des acquis de l'expérience* (VAE). Pour l'UniNE, il s'est agi de mettre en place une procédure légère. Cette première étape introduit la VAE dans le domaine de l'enseignement secondaire. Cette nouvelle possibilité d'accréditation permet à des professionnels de la formation de valider leur expérience et de la faire reconnaître au niveau administratif. Elle répond à une demande émanant d'enseignants qui ne souhaitent pas suivre un cursus complet pour obtenir des crédits, alors qu'ils enseignent depuis de nombreuses années la branche au niveau secondaire 1 ou secondaire 2.

La réforme de Bologne a conduit les universités à mettre en évidence les compétences acquises par les étudiants à l'issue de leur formation. Ainsi, les *learning outcomes* (LO) ou *acquis de formation* permettent de déterminer ce qu'une personne sait, comprend et/ou est normalement en mesure de faire après accomplissement d'un proces-

sus d'apprentissage. Dans le mandat d'objectifs 2014-2017 est prévue l'introduction progressive des acquis de formations dans les programmes de formation. Le vice-rectorat chargé de l'enseignement a élaboré un guide pour l'introduction des acquis de formation dans tous les programmes de bachelor et de master offerts par l'Université de Neuchâtel.

Une information importante à relever est le passage de trois à deux tentatives pour tous les programmes de bachelor et de master en Faculté des lettres et sciences humaines à partir de la rentrée 2016-2017. Soulignons que dans les autres facultés, le nombre de tentatives est de trois au niveau bachelor et de deux au niveau master. La décision de la Faculté des lettres et sciences humaines a nécessité des ajustements pour tous les enseignements ouverts aux étudiants des trois autres facultés.

Un large éventail d'activités spécifiques

Doctorat en criminologie
 La Faculté de droit a décidé de délivrer un nouveau titre de doctorat, soit un doctorat en criminologie. Cette décision se justifie par le fait que son Centre romand de recherche en criminologie (CRRC) qui réunit des spécialistes d'horizons divers (sociologie, droit, psychologie, travail social, neurosciences, géographie, aménagement du territoire, migration, statistiques, etc.) peut désormais, grâce à des travaux de doctorat en criminologie, intégrer de jeunes chercheurs.

Nuit des carrières
 Depuis 2015, le Centre de carrière fait partie du *Career Service Network Switzerland*. Ce réseau regroupe la majorité des centres de carrière des universités et hautes écoles de Suisse. La Nuit des Carrières, organisée pour la première fois cette année à l'UniNE, est le fruit de la collaboration des

centres de carrière de ce réseau. Cette manifestation annuelle et d'envergure nationale a pour but de permettre aux étudiants de rencontrer des employeurs et de préparer leur entrée dans la vie professionnelle dans un cadre décontracté et relativement ludique : jeux et speed-dating avec des entreprises, photoshooting, conseils en image, relectures de CV, entretiens fictifs, conférences, etc. Cet événement a rencontré un franc succès puisqu'il a accueilli près de 250 étudiants.

Transfert de l'Institut de psychologie du travail et de l'Institut de statistique en Faculté des sciences

La Faculté des sciences économiques a mené une réflexion approfondie sur un recentrage de ses activités d'enseignement et de recherche. Dans cette optique, le rectorat a ratifié la décision de la Faculté de transférer en Faculté des sciences deux de ses instituts, l'Institut de psychologie du travail et des organisations et l'Institut de statistique. Ce changement de faculté a impliqué, à la rentrée universitaire 2015-2016, un transfert des programmes de Master offerts par ces deux instituts, ainsi que des prix académiques qu'ils décernent.

Formation continue

En matière de formation continue, il convient de relever la création par la Faculté des sciences économiques d'un CAS en économie et finances publiques.

Nouvelle directive concernant le dépôt et la diffusion des thèses de doctorat

Dans le but de répondre aux nouveaux modes de diffusion des travaux de doctorat, il a été décidé de rédiger une nouvelle directive concernant le dépôt et la diffusion des thèses de doctorat. Les nouvelles dispositions mises en place permettent une plus grande valorisation des recherches grâce à la diffusion électronique immédiate auprès des autres universités, ainsi qu'une meilleure protection des droits d'auteurs. Par ailleurs, le doctorant ou la

doctorante n'a plus l'obligation de fournir une version papier en 45 exemplaires ou 45 CD. D'autres conditions d'édition et de contenu, notamment le résumé, ont été assouplies. Les doctorant-e-s ont aussi la possibilité de choisir, en fonction des spécificités de la thèse, soit la publication immédiate en open access, soit la publication différée. Son entrée en vigueur est prévue au 1^{er} juillet 2016.

Une page de l'histoire se tourne

Près de 500 ans après la Réforme et la mise en place des premiers enseignements pour les pasteurs neuchâtelois, 165 ans après le rétablissement des chaires de théologie consécutif à la Révolution de 1848, la Faculté de théologie a fermé ses portes le 31 juillet 2015, ce qui constitue un événement majeur dans l'histoire de l'Université de Neuchâtel. Entre « mémoire et oubli », nom du colloque qui a souligné la poursuite du mandat théologique sous une autre forme, l'Université de Neuchâtel a eu à cœur de prendre dignement congé de sa Faculté et de remercier toutes les personnes qui ont contribué à son essor.

Dans ce contexte, le vice-rectorat chargé de l'enseignement a reçu la mission d'assurer le suivi et la coordination des différentes actions. Un travail important a été réalisé pour sauvegarder tous les ouvrages de valeur accumulés au cours des années par la Faculté. Propriété de la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois (SPMN), mais gérée depuis quelques décennies par l'UniNE, la Bibliothèque des Pasteurs, actuellement constituée d'environ 100'000 ouvrages, dont certains d'une très grande valeur historique, a été transférée à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). La Bibliothèque de théologie a été transférée en FLSH, alors que les ouvrages récents de théologie pratique ont été mis à disposition des facultés de théologie de l'Université de Lausanne et de l'Université de Genève. Le Département des services et infrastructures, par son Service des bibliothèques, ainsi que le Pôle

patrimonial, ont joué un rôle essentiel. Les travaux de fermeture de la Faculté de théologie se termineront en janvier 2016.

Une activité intense au niveau des collaborations

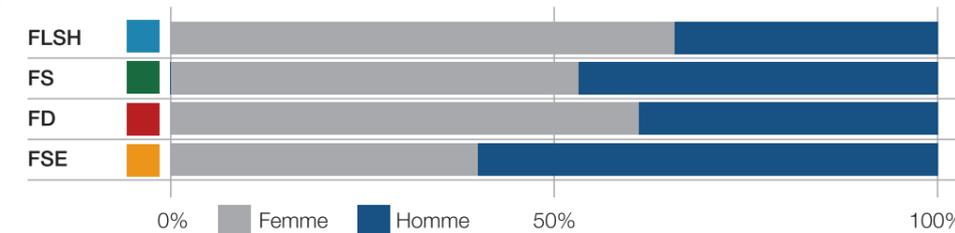
Sur mandat de l'Etat de Neuchâtel par son service de l'enseignement obligatoire, l'Université de Neuchâtel et la HEP-BEJUNE ont mis en place des programmes de formation continue dans le cadre de la rénovation du cycle 3. Le principe de la collaboration repose sur un enseignement en binôme, soit un enseignant de la HEP pour les questions didactiques et un enseignant de l'UniNE pour les compétences scientifiques. Depuis 2015, de nombreux enseignants généralistes du canton suivent des formations en mathématiques, en français et en sciences de la nature. Les branches langagières et des sciences sociales et humaines seront dispensées l'année prochaine.

Toujours en partenariat avec la HEP, une convention a été conclue pour offrir aux étudiantes et étudiants intéressés une formation en six années académiques permettant l'enseignement des mathématiques aux niveaux secondaires I et II. Par ailleurs, l'Université de Neuchâtel a également signé une convention avec la Haute Ecole Arc dans le but de permettre à ses étudiants de bénéficier des conseils du service social. La convention-cadre BENEFR1, qui lie les Universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg a été profondément révisée. Le vice-rectorat enseignement participe aussi activement à la coordination des formations dans le cadre du Triangle AZUR, de la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO), ainsi qu'avec la HES-SO.

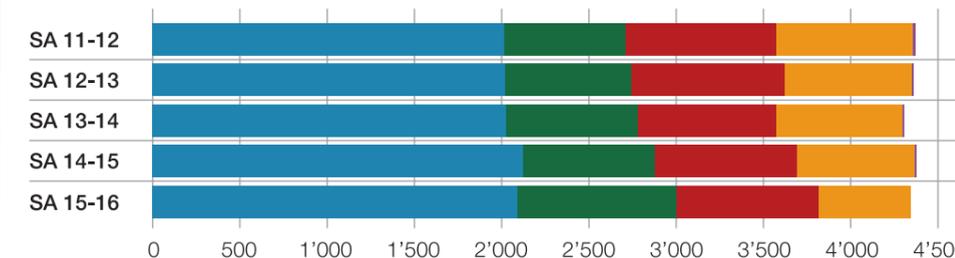
Jean-Jacques Aubert
Vice-recteur



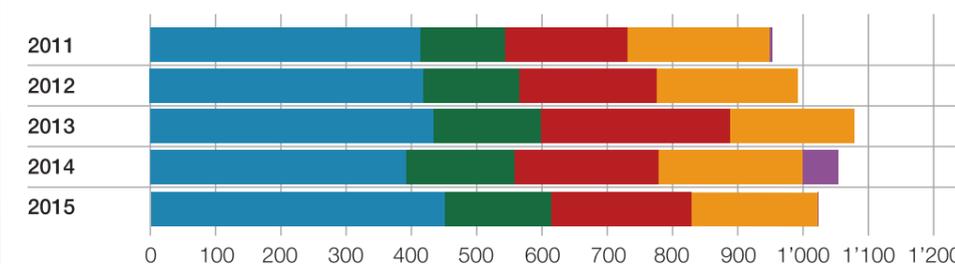
Répartition des étudiants par sexe et par faculté



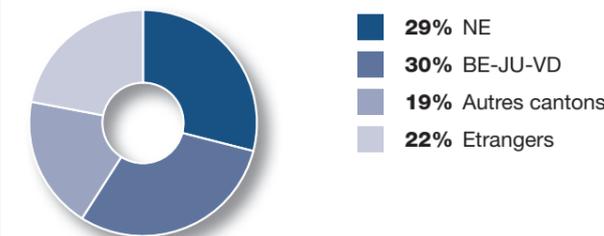
Evolution des effectifs des étudiants par faculté



Evolution du nombre de titres délivrés par faculté



Provenance des étudiants





Simona Pekarek Doehler
Vice-rectrice

Le dicastère « recherche et qualité » comprend les secteurs recherche et innovation, le secteur qualité, ainsi que le service de l'égalité des chances. Le dicastère s'occupe également du développement durable. Sur le plan de la recherche, l'Université a vu au cours de l'année 2015 le lancement de plus de près de 130 projets de recherche financés par des fonds de tiers. En matière de qualité, l'année a été marquée par l'optimisation du processus d'évaluation des enseignements ainsi que par l'évolution du Portail Publications & Recherches. De nombreuses actions ont été menées dans le contexte du développement durable ainsi qu'en matière d'égalité des chances.

Recherche et innovation

Dans le cadre de la politique d'encouragement et de valorisation de la recherche de l'Université de Neuchâtel, un nombre important de chercheuses et chercheurs ont pu bénéficier des prestations du secteur. Au 1^{er} mai 2015 le secteur a élargi ses activités dans le but de stimuler l'innovation dans les cantons de Neuchâtel et Jura. Un spécialiste issu du milieu industriel régional a désormais pour mission d'aider les entreprises et plus particulièrement les PME à identifier les opportunités de financer leurs besoins en innovation et de les soutenir dans le montage de projets. Les activités menées en 2015 concernaient 17 entreprises des cantons de Neuchâtel et du Jura. Ce travail est effectué avec les autres organismes d'aide à l'innovation, créant un réseau intégré d'innovation, et favorisant la collaboration entre le secteur industriel et les institutions académiques de la région. Ce renfort a été rendu possible par un capital d'amorçage de la Confédération suisse reçu via l'association Euresearch dont l'Université héberge le bureau régional pour les cantons de Neuchâtel et du Jura. Par ailleurs, le secteur offre depuis l'été

2015 pour les collaborateurs de l'Université un service de relecture des textes en anglais.

Dans le courant de l'année 2015, l'UniNE a vu 129 nouveaux projets de recherche ouverts (154 en 2014) sur la base de financements provenant du Fonds national suisse (FNS), de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), de l'Union européenne, de l'Agence spatiale européenne (ASE), et d'autres organismes ainsi que du domaine privé. Le budget total des nouveaux projets ouverts en 2015 s'élève à 24,9 millions de francs (32,4 millions de francs en 2014). Malgré les conséquences de la votation du 9 février 2014 sur « l'immigration de masse » la signature par l'UniNE de 5 premiers contrats de subsides du programme Européen « Horizon 2020 », d'une valeur totale de 2,5 millions de francs, a donné un signal positif. Deux de ces projets sont financés par la Commission Européenne et deux autres directement via le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation. Le *Grants Office* a été impliqué dans 83 nouvelles requêtes de projets (66 en 2014), augmentation dont nous nous réjouissons. Le *bureau de transfert de technologie* a négocié 92 contrats de types divers (73 en 2014), apportant à l'Université 9 millions de francs. L'exploitation des licences, à son tour, a apporté plus d'un demi-million de francs à l'Université, le reste payant des frais de brevets ou étant versé à l'EPFL conformément aux accords intervenus dans le cadre du transfert de l'IMT.

La collaboration avec la HE-Arc se poursuit avec plusieurs activités visant à augmenter le partenariat dans le domaine de la recherche en profitant de la complémentarité des deux institutions et en discutant des synergies possibles dans le support aux chercheurs des deux institutions dans les domaines recherche et innovation. Le secteur a par ailleurs contribué à l'organisation à Neuchâtel de deux cours d'entreprenariat ciblant la création de startups – et cela dans le cadre du «CTI

Entrepreneurship Training» –, ce qui permettra de promouvoir l'esprit d'entreprise dans la région et à l'intérieur de l'Université.

Qualité

Un axe central des activités en matière de qualité menées durant l'année 2015 a visé l'optimisation de la démarche d'évaluation des enseignements, notamment au niveau institutionnel. Dans ce contexte, une large consultation a été menée auprès des Facultés, de la commission Qualis et de la FEN, débouchant sur l'élaboration d'un guide d'évaluation des enseignements. Avec le soutien du SITEL, un nouveau dispositif technique a été mis en place pour en faciliter la gestion. Celui-ci permet de réduire considérablement le temps nécessaire au traitement et à la transmission des résultats.

Parallèlement, deux programmes ont fait l'objet d'une évaluation approfondie : le pilier de Bachelors en sociologie (FLSH) et le Master en finance (FSE). Pour recueillir plus systématiquement l'avis des anciens étudiants sur les cursus, le Secteur Qualité et le Secteur Enseignement se sont associés à l'enquête de l'Office fédéral de la statistique auprès des diplômés des Hautes écoles suisses ; tous les diplômés de l'UniNE de 2014 ont ainsi eu l'occasion de répondre à un questionnaire.

Afin de faciliter la gestion des listes de publications par les chercheurs et les instituts, de nouvelles fonctionnalités ont été développées sur le portail *Publications & Recherches*. En outre, les profils de recherche ont avantageusement remplacé les anciennes fiches pour la recherche d'experts. Cette vitrine désormais incontournable de la production scientifique de l'UniNE recensait fin 2015 plus de 13 100 publications et 400 projets de recherche. Dans le cadre du programme « Performances de la recherche » de swissuniversities,

le Secteur Qualité a par ailleurs poursuivi et élargi ses analyses descriptives de la production scientifique. Le but de la démarche est de visualiser le rayonnement engendré par l'activité de publications et les projets de recherche des membres de l'UniNE, ce qui permet aussi de mettre en évidence la richesse et la diversité des partenariats développés avec la Cité.

En collaboration avec le Réseau CFE (Conseil, formation, évaluation), le Secteur Qualité a organisé plusieurs ateliers et journées pédagogiques à l'intention du corps enseignant. A l'initiative de l'association du corps intermédiaire de la Faculté de droit, une journée de didactique universitaire « start enseignement » a été proposée aux assistants en droit à la rentrée 2015. Le fonds des projets pédagogiques innovants a permis de soutenir le lancement de nombreuses initiatives novatrices qui témoignent de la richesse et du dynamisme de la réflexion pédagogique dans les Facultés. Dans le domaine de l'e-learning, un nouveau dispositif de consultation immédiate des étudiants, « Votamatic », a été mis en place. Favorisant l'interactivité, il permet de lancer des sondages en classe et de recueillir les réponses des étudiants en direct.

Egalité des chances

En 2015, le Service de l'égalité des chances a fêté ses 15 ans d'existence. L'année a été marquée par l'élargissement des coopérations internes et externes, contribuant à la réalisation de nombreux projets, comme l'édition de la brochure « Parentalité » (recueil d'informations pour (futurs) parents et responsables hiérarchiques), la poursuite de la collaboration avec EPFL-Microcity, ainsi que la participation du Théâtre Populaire Romand (TPR) dans l'organisation d'un camp pour enfants.

Les actions entreprises en 2015 s'inscrivent dans le cadre du Plan d'actions de l'Université de Neu-

châtel pour la réalisation de l'égalité des chances entre femmes et hommes pendant la période 2013-2016. Elles regroupent 3 axes principaux : l'ancrage institutionnel, le soutien à la relève académique féminine, et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

En collaboration avec des délégués des Facultés et du PATB, le service a effectué une analyse des besoins en matière d'égalité des chances, laquelle servira de base à l'élaboration du prochain Plan d'actions 2017-2020. L'année 2015 a également vu la rédaction d'un rapport sur le traitement de la diversité à l'UniNE en collaboration avec le Service social, l'Institut de sociologie, et le Département du secrétariat général.

Les programmes de soutien à la relève académique féminine en coopération interuniversitaire StartingDoc, Réseau romand de mentoring, et REGARD ont connu un franc succès (42 participations neuchâteloises). Le site du projet interuniversitaire relèvements-académiques.ch a quasiment doublé son nombre de visites en 2015 (plus de 40'000). Les subsides Subvention égalité et Subside tremplin ont été octroyés à 22 chercheuses en 2015. La part totale des femmes au sein du corps professoral a augmenté de 0,7 point par rapport à 2014 et passe ainsi à 28,2%.

Le Service a poursuivi ses projets de soutien à la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, par les camps d'enfants, la Journée Futur En Tous Genres, ou encore le réseau « babysitaire ». Deux espaces d'allaitement/locaux sanitaires sont actuellement mis à disposition. Et pour la première fois, un événement spécifiquement destiné aux hommes de la communauté universitaire a été proposé : un atelier portant sur la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, animé par le Bureau UND.

Développement durable

2015 a été l'occasion de favoriser l'échange entre les communautés étudiantes de l'Université de Neuchâtel et de la He-Arc par une soirée de rencontre lors de laquelle les projets initiés de part et d'autre dans le domaine du développement durable ont été présentés. Cette année a également permis aux collaborateurs du Rectorat, de la Faculté de droit et de la Faculté des sciences économiques de profiter de conseils sur les économies des ressources dans le cadre de semaines de l'énergie. Pour la première participation de l'Université à la campagne nationale «bike to work» de ProVélo, quatre équipes de collaborateurs ont parcouru durant le mois de mai près de 2000 km en deux roues.

Les projets entamés les années précédentes ont quant à eux été poursuivis : remise du 2^e Prix académique inter-disciplinaire du développement durable, participation à la plateforme d'échange sur la mobilité durable entre entreprises de la ville de Neuchâtel et environs, Journées Uni'mobile (information sur la mobilité douce), boîtes de récupération du matériel d'écriture dans le cadre de la campagne Retricycle, sans oublier les initiatives étudiantes telles que le jardin de permaculture, la redistribution de nourriture et la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'atelier de réparation de vélos ou encore Chèvres & Co qui promeut une agriculture locale.

Simona Pekarek Doehler
Vice-rectrice





Pascal Mahon
Vice-recteur

Le dicastère « cadre institutionnel et légal » a poursuivi les importants travaux de révision totale de la loi sur l'Université. Parallèlement, il a accompagné l'entrée en vigueur des deux nouvelles réglementations de l'Université sur le respect de l'intégrité scientifique et sur la prévention et la gestion des conflits, ainsi que l'entrée en force de la réorganisation du Service de communication. Les relations inter-institutionnelles ont encore été amplifiées et un travail de recensement et mise à jour des conventions qui lient l'UniNE à différents partenaires a été initié.

Révision totale de la loi sur l'Université

A la suite de la consultation de la communauté universitaire, en début d'année, et des discussions entre la présidence du Conseil de l'Université, le rectorat et les représentants du Département, la présidente du Conseil d'Etat et cheffe du Département de l'éducation et de la famille, Mme Monika Maire-Hefti, a confié à un groupe de travail restreint, composé de Me André Simon-Vermot, président de la commission juridique du Conseil de l'Université, de M. Thierry Clément, chef de l'Office des hautes écoles et de la recherche, et du vice-recteur en charge du secteur cadre institutionnel et légal, le soin de mettre en œuvre les solutions et compromis qui avaient pu être dégagés ainsi que de procéder à un toilettage complet de l'avant-projet, dans le but d'en alléger le texte sans toucher à sa substance. Après de nouvelles discussions au sein du Comité de pilotage du projet de révision, l'avant-projet de nouvelle loi sur l'Université a ainsi pu être remis au Département, pour saisine du Conseil d'Etat, au tout début de l'année 2016.



Nouveaux règlements et mise sur pied d'une commission interne d'éthique

Durant l'année écoulée, l'activité de conseil juridique à l'attention du rectorat, des services du domaine central, en particulier des ressources humaines, et des facultés a été prépondérante. Les conseillers juridiques ont participé aux réunions semestrielles avec les autres unités juridiques des hautes écoles romandes (UNIL, UNIGE, UNIFRI, EPFL et HES-SO) au sujet de thématiques communes. Sur le plan réglementaire, les conseillers juridiques ont pris part à la rédaction et la mise en œuvre des nouveaux règlements du rectorat entrés en vigueur au 1er août: règlement en matière de respect de l'intégrité scientifique, règlement en matière de prévention et de gestion des conflits, règlement concernant les privat-docents et modification du règlement d'admission à l'UniNE. Ils ont également collaboré à la mise sur pied d'une commission interne d'éthique, dont la mission sera de procéder, sur demande des chercheurs, à une évaluation du respect des standards éthiques, ou d'aiguiller les chercheurs vers la commission d'éthique cantonale compétente en vertu de la loi fédérale sur la recherche sur l'être humain (LRH).

Renforcement de la communication interne et externe

Suite à un important travail de réorganisation mené dès la fin de l'année 2013 afin de renforcer les aspects de communication et de promotion, le Service de communication a vu en 2015 l'entrée en fonction d'un responsable des affaires publiques et d'une rédactrice JRI (journaliste reporter d'images). L'effort a particulièrement porté sur les aspects de communications interne et externe.

Au niveau de la communication interne, la mise en place des *Brèves du rectorat* à partir de la fin du mois de mars 2015 a permis d'informer régulièrement sur les décisions prises par le rectorat, com-

plétant ainsi la palette des canaux existants ; en huit mois, ces brèves ont donné lieu à une quinzaine de publications sur des sujets concernant essentiellement l'enseignement, la recherche et les prestations fournies par les services centraux, et ont également été relayées fréquemment par la presse.

S'agissant de la communication externe, le Service de communication a organisé 11 conférences de presse à l'intention des médias et diffusé 61 communiqués de presse. Des invitations ont encore été envoyées à la presse pour les nombreuses manifestations organisées au sein de l'UniNE. Ce travail de diffusion s'est traduit par des articles, des émissions, une présence importante dans la presse écrite et audiovisuelle (1378 articles ou émissions diffusés selon L'Argus) mais aussi sur Internet (près de 5000 occurrences comptabilisées selon *Meltwaternews*). La présence sur les réseaux sociaux a poursuivi sa progression, tant sur Twitter que sur Facebook. Un rapport de Swissnex San Francisco (octobre 2015) montre que, sur l'ensemble des 45 hautes écoles suisses affiliées, l'UniNE est au 1^{er} rang en nombre de publications, au 6^e rang en engagement du public et au 14^e rang en nombre de « j'aime ». La présence de l'UniNE a aussi été développée sur LinkedIn et sur Instagram.

Ces différents aspects illustrent la présence et le rôle de l'Université de Neuchâtel dans la Cité, présence qui se manifeste encore lors des Cafés scientifiques, qui ont soufflé cette année leurs dix bougies, et ont continué d'attirer un public nombreux et très diversifié lors des huit débats organisés. L'UniNe entend poursuivre ses efforts dans le domaine de la communication et de la promotion des formations qu'elle propose. A cet effet, une étude d'image a été réalisée, devant permettre pour le rectorat de développer de nouvelles options stratégiques, passant notamment par la création d'un nouveau film institutionnel, d'une plaquette de présentation de l'UniNE, de contacts resserrés avec les lycées de la région et d'un message fort sur les contenus des formations proposées.

Collaborations institutionnelles : vers un état des lieux

Les collaborations de l'Université, que ce soit avec les cantons de Neuchâtel et du Jura, les villes et communes de la région ou d'autres acteurs institutionnels, continuent à s'intensifier, tant qualitativement que quantitativement. Il devient dès lors important de pouvoir les recenser de manière plus complète, travail auquel s'est attelé le dicastère au cours de l'année 2015. L'objectif, à terme, est de mieux valoriser ces collaborations interinstitutionnelles qui montrent l'ancrage de l'Université de Neuchâtel dans le terreau régional.

Pascal Mahon
Vice-recteur

DOCTEURS HONORIS CAUSA

Lors du Dies academicus 2015, quatre personnalités se sont vu conférer le titre de docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel.

GEORGES LÜDI

Faculté des lettres et sciences humaines

Georges Lüdi a accompli ses études de romanistique et de linguistique aux Universités de Zurich, Madrid et Montpellier. Il a obtenu son doctorat en 1971 et son habilitation en 1972 – les deux en philologie romane – à l'Université de Zurich. Il a été professeur de linguistique générale à l'UniNE de 1979 à 1982, puis il s'est installé à l'Université de Bâle où il a été titulaire d'une chaire en linguistique française jusqu'à sa retraite. Il a notamment occupé les fonctions de président de la fondation pour le dictionnaire étymologique du français (le

célèbre « von Wartburg »), président du comité directeur du ESF Research Program on Second Language Acquisition by Adult Immigrants, et coordinateur adjoint du projet européen DYLAN (Dynamique des langues et gestion de la diversité). En 2006, il a été élevé par le Président de la République française au grade d'officier de l'ordre national du Mérite.

PIERRE ROSANVALLON

Faculté des lettres et sciences humaines

Diplômé en hautes études commerciales à HEC Paris, Pierre Rosanvallon a occupé plusieurs fonctions politiques avant de se tourner vers une carrière académique. Proche de Michel Rocard, il s'est imposé comme l'un des principaux théoriciens de la « deuxième gauche ». Directeur de recherches à l'Université Paris-Dauphine, il y a obtenu un doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines. Il a été nommé Maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris en 1983, puis Directeur d'études en 1989, poste qu'il occupe encore actuellement. Depuis 2001, il est professeur au Collège de France où il occupe la chaire d'histoire moderne et contemporaine du politique. Outre ses nombreuses recherches sur l'histoire du libéralisme et l'histoire intellectuelle de la démocratie en France, il a théorisé les mutations de la démocratie contemporaine, tout en s'engageant pour la refondation de la vie intellectuelle en Europe par le biais de La République des Idées, un espace de discussion qu'il a créé en 2002.

JOHN ANTHONY CHERRY

Faculté des sciences

Professeur émérite à l'Université de Waterloo (Canada), John A. Cherry a inspiré et influencé toute une génération d'hydrogéologues avec sa vision

globale du domaine, ses contributions importantes à la recherche et en tant que mentor exceptionnel de nombreux jeunes scientifiques. Extraordinaire motivateur d'équipe, il a fait de l'Université de Waterloo une véritable capitale de l'hydrogéologie. John A. Cherry a travaillé dans de nombreux domaines de l'hydrogéologie et ses travaux l'ont amené à collaborer avec l'UniNE. Grâce à des stratégies de recherche inventives, il a changé la compréhension conceptuelle de la façon dont les solutés et les contaminants migrent au travers du sous-sol. En plus de ses contributions fondamentales en hydrogéologie, John A. Cherry a maintenu une étroite collaboration avec les milieux industriels et il fait autorité dans les débats publics sur des sujets très sensibles tels que le stockage des déchets nucléaires ou l'exploitation des gaz de schistes.

JAMES RICHARD CRAWFORD

Faculté de droit

James Crawford AC, SC, FBA est juge à la Cour internationale de justice. Durant sa carrière, il a occupé la chaire Whewell de droit international à l'Université de Cambridge, et il a été professeur aux Universités d'Adelaide, Sydney et La Trobe (Melbourne) en Australie ainsi qu'à l'Université de Xi'an Jiaotong en Chine. Il a été le premier membre australien de la Commission du droit international des Nations Unies (CDI). A ce titre, il était responsable des travaux de la CDI sur la Cour pénale internationale et de la seconde lecture des articles sur la responsabilité des Etats. En plus de ses contributions scientifiques sur l'Etat, les droits collectifs, le droit d'investissement et la responsabilité internationale, il a agi en tant que conseiller, expert ou arbitre dans plus de 100 litiges. En 2012, l'American Society of International Law lui a décerné sa plus haute distinction, la Médaille Hudson, en récompense de ses compétences scientifiques et ses efforts visant à promouvoir des relations internationales basées sur le droit et la justice.

Tout au long de l'année, de nombreuses distinctions ont honoré nos professeurs et nos étudiants, reconnaissant ainsi la qualité de leurs travaux académiques.

JANVIER

swissuniversities : le mandat présidentiel de Martine Rahier prolongé

La rectrice de l'Université de Neuchâtel (UniNE), Mme Martine Rahier est réélue à la présidence de swissuniversities lors de l'assemblée plénière du 20 janvier 2015 à Berne. Son mandat entamé en novembre 2012 se prolonge jusqu'à fin 2015

Dominique Sprumont vice-directeur de la SSPH+

Le Conseil de fondation de l'École Suisse de Santé Publique (SSPH+) nomme le Professeur Dominique Sprumont au poste de vice-directeur avec effet au 1^{er} janvier 2015. La SSPH+ est l'institution nationale de coordination de huit universités dans le domaine de la santé publique et de l'économie de la santé. Sa mission est de veiller à la qualité académique dans ce domaine ainsi qu'à renforcer la santé publique aussi bien en matière de prévention qu'en matière de soins.

MARS

Swiss Moot Court: l'UniNE remporte les 1^{er} et 2^e places

Magnifique succès des étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel. Lors de l'édition 2014-2015 du concours de droit suisse interuniversitaire de plaidoiries, le Swiss Moot Court., les équipes de l'UniNE remportent le premier et le second prix de la phase orale et une équipe composée d'étudiants de l'Université de Neuchâtel et de l'Université de Fribourg remporte la phase écrite.

AVRIL

Martine Rahier au comité de l'European University Association (EUA)

La rectrice de l'Université de Neuchâtel (UniNE) et présidente de swissuniversities Martine Rahier est élue au comité de l'European University Association (EUA), la plus grande organisation réunissant les hautes écoles en Europe. L'EUA compte 850 membres provenant de 47 pays.

MAI

Le meilleur étudiant de 1^{re} année du Master en Finance UniNE reçoit CHF 10'000.- de l'ACBN

Le «Prix des banques neuchâteloises» est remis le 26 mai par l'Association cantonale des banques neuchâteloises (ACBN) à M. Albion Albrahimi dans les locaux de l'Université de Neuchâtel. Ce prix, d'un montant de CHF 10'000.-, récompense le/la meilleur/e étudiant/e de 1^{re} année du Master en finance de l'UniNE.

SEPTEMBRE

Philippe Terrier promu Officier dans l'ordre des Palmes académiques

Par décret du Premier ministre français Manuel Valls, le professeur honoraire Philippe Terrier, ancien doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines et ancien vice-recteur de l'Université de Neuchâtel, est promu Officier dans l'ordre des Palmes académiques pour services rendus à la culture française. Le professeur Terrier est actuellement directeur de l'Université du 3^e âge et président de l'Institut neuchâtelois.

OCTOBRE

Olivier Guillod au Conseil d'administration de l'ONIAM

Par décret du Ministère français des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, le professeur Olivier Guillod, directeur de l'Institut de droit de la santé, est nommé au Conseil d'administration de l'Office national d'indemnisation

des accidents médicaux des infections iatrogènes et des infections nosocomiales (ONIAM).

NOVEMBRE

Prix académiques 2015

Lors des cérémonies de remise des diplômes, 43 étudiants et un enseignant reçoivent un prix académique récompensant la qualité de leurs travaux.

Le prix Nexans 2015 attribué à deux chercheurs en économie

Laurent Frésard et Joachim Marti sont les nouveaux lauréats du Prix Nexans. Le prix distingue un parcours exemplaire, des compétences académiques reconnues ainsi que de grandes qualités humaines et pédagogiques.

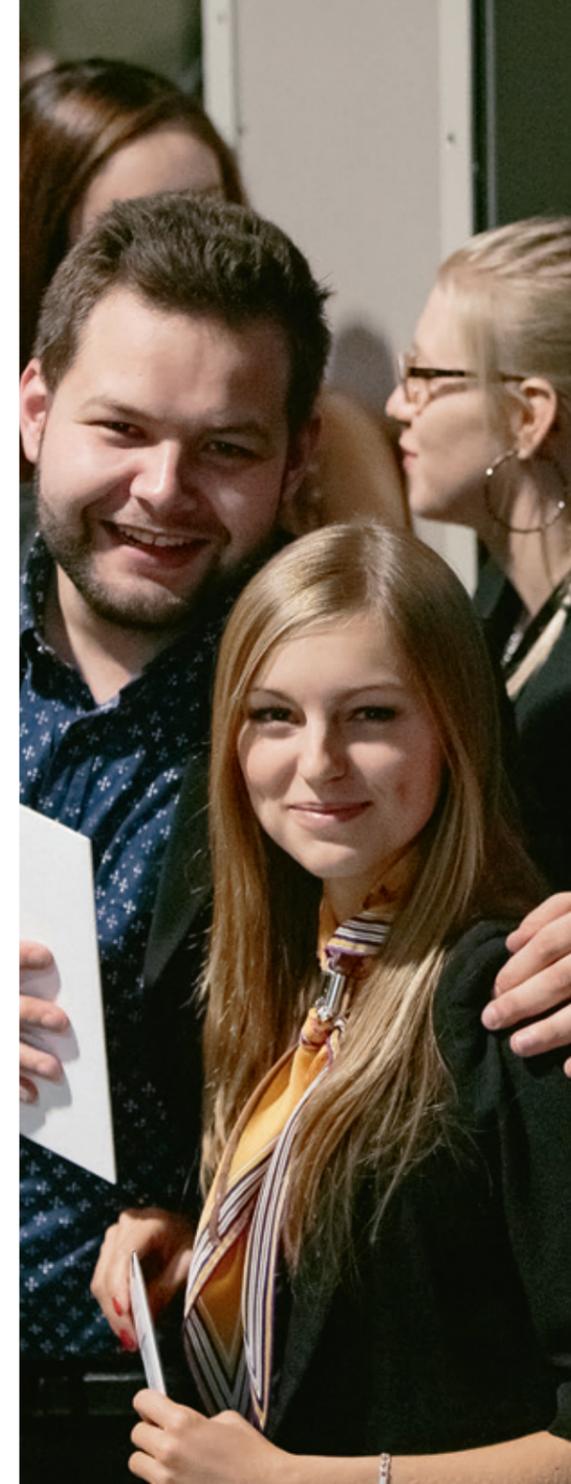
Prix Leenaards âge & société 2015: Antonio Iannaccone primé

La Fondation Leenaards attribue, cinq prix à des projets de recherche questionnant la qualité de vie des plus de 65 ans, dont un prix au professeur Antonio Iannaccone de l'Université de Neuchâtel pour son projet intitulé «Nouvelles technologies de la communication et qualité de vie relationnelle. Défis et ressources du point de vue des grands-parents».

DÉCEMBRE

Cloé Lehmann lauréate du Prix Kunz 2015

Cloé Lehmann remporte le prix Kunz 2015 de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN). Le Prix Kunz récompense cette année un mémoire de master sur l'histoire d'une supercherie scientifique. La jeune chercheuse Cloé Lehmann s'est intéressée à l'histoire de faussaires qui ont fabriqué des artefacts censés provenir de sites archéologiques préhistoriques du lac de Neuchâtel à la fin du 19^e siècle.





Le CHYN – Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'Université de Neuchâtel (UniNE) a célébré son jubilé en 2015. Focalisé lors de sa création en 1965 sur l'étude du karst, la roche calcaire emblématique de sa région natale, le CHYN se place aujourd'hui parmi les instituts de référence mondiale dans quasi tous les domaines de l'hydrogéologie et de la géothermie modernes. Ce succès l'amène à figurer parmi les neuf centres d'excellence définis en 2013 par l'Université de Neuchâtel.

Améliorer les connaissances des ressources renouvelables en eau et énergie souterraines, développer des stratégies pour leur gestion durable et transmettre ce savoir par des programmes de formations uniques en leur genre. Telles sont les missions du CHYN dont on note la présence dans toute la Suisse et aussi au-delà des frontières,

comme au Tchad, au Kenya, en Tunisie ou au Mexique, pour ne citer que quelques exemples.

Comment assurer l'accès à de l'eau de qualité pour tous ? Comment concilier l'utilisation de l'eau avec le respect des écosystèmes ? Ce ne sont là que quelques-uns des défis auxquels répond le CHYN par son vaste éventail de compétences.

Après cinquante ans d'existence, le CHYN est plus que jamais en phase avec l'actualité. Avec la croissance de la population, les pressions sur la qualité et quantité de l'eau augmentent. Or l'eau ne sert pas qu'à boire. Elle reste un élément stratégique pour la production de nourriture, d'énergie, ainsi que pour l'équilibre des écosystèmes.

La naissance du CHYN doit beaucoup au professeur Jean-Paul Schaer qui, en 1965, occupait le poste de directeur de l'Institut de géologie. Cinquante ans plus tard, il est toujours actif dans son domaine. Avant de venir à l'UniNE, Jean-Paul Schaer travaillait au Maroc où il a vu les défis que représentait l'approvisionnement en eau dans les régions arides.

Son désir d'élargir les champs d'activité des géologues vers des aspects plus pratiques a perduré jusqu'à aujourd'hui. Il a été concrétisé par les directeurs successifs du CHYN, artisans d'un centre internationalement reconnu à Neuchâtel : André Burger de 1965 à 1985, François Zwahlen de 1985 à 2012, et Daniel Hunkeler depuis 2012.

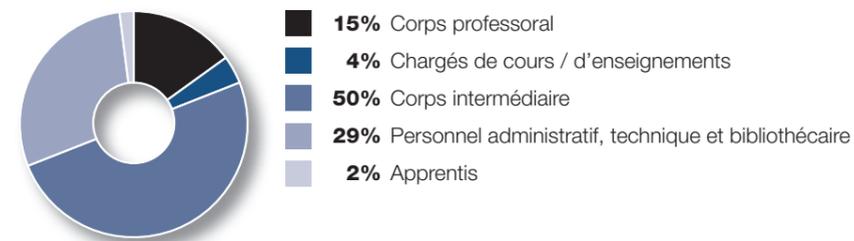


EFFECTIF DU PERSONNEL EN EPT¹ SELON L'ORIGINE DES FONDS

Catégorie		2015		Variation 14/15	
Etat	Admin., techn., biblio.	200.1	25.4%	7.8	4.0%
	Corps intermédiaire sup.	30.9	3.9%	-2.1	-6.3%
	Corps intermédiaire	204.1	25.9%	9.2	4.7%
	Corps professoral	114.5	14.5%	4.6	4.2%
	Apprentis	17.0	2.2%	1.0	6.3%
Total Etat		566.5	72.0%	20.5	3.7%
Fonds de Tiers	Admin., techn., biblio.	29.1	3.7%	-1.6	-5.2%
	Corps intermédiaire sup.	1.7	0.2%	0.9	111.0%
	Corps intermédiaire	184.9	23.5%	-0.2	-0.1%
	Corps professoral	3.9	0.5%	-0.5	-11.4%
	Apprentis	1.0	0.1%	0.0	0.0%
Total Fonds de Tiers		220.6	28.0%	-1.4	-0.6%
Total	Admin., techn., biblio.	229.2	29.1%	6.2	2.8%
	Corps intermédiaire sup.	32.6	4.1%	-1.2	-3.5%
	Corps intermédiaire	389.0	49.4%	9.1	2.4%
	Corps professoral	118.4	15.0%	4.1	3.6%
	Apprentis	18.0	2.3%	1.0	5.9%
Total général		787.1	100.0%	19.1	2.5%

¹ Equivalents plein temps

Répartition de l'effectif du personnel



COMPTES CONSOLIDÉS : 145,7 MILLIONS DE FRANCS

Budget Etat

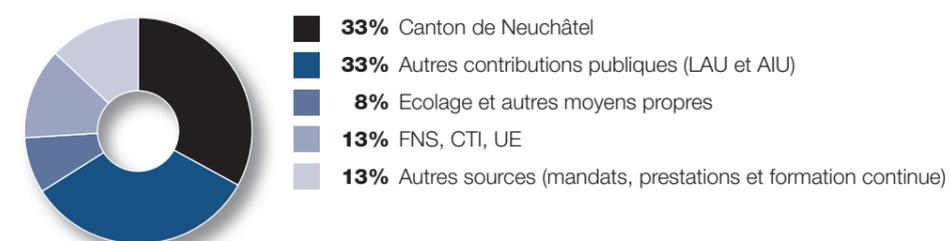
Charges de personnel	74'935'199
Biens, services et marchandises	21'373'840
Intérêts passifs	529'735
Amortissements	5'851'377
Subventions accordées	1'072'306
Total des charges (budget Etat)	103'762'457
Revenus de biens	-368
Contributions	-4'334'167
Dédommagement de collectivités publiques	-22'571'955
Subventions acquises	-24'647'669
Enveloppe de l'Etat de Neuchâtel	-51'961'600
Total des revenus (budget Etat)	-103'515'760
Résultat du budget Etat	246'697

Subsides et mandats de tiers

Charges FNS - SEFRI - CTI - UE	19'572'707
Revenus FNS - SEFRI - CTI - UE	-19'572'707
Charges autres sources (ACR - FT - FS)	17'088'522
Revenus autres sources (ACR - FT - FS)	-16'230'507
Charges totales (y compris réserve)	146'601'329
Revenus totaux (y compris réserve)	-145'743'313

Réserve « financements spéciaux » en fin d'exercice 6'177'643

Source de financement



SUBSIDES FNS¹, CTI² ET UE³ PAR FACULTÉ⁴

FACULTÉS	FNS + CTI + UE	
	Dépenses	Recettes
FLSH	6'058'054	8'094'345
FS	9'489'759	8'413'828
FD	660'237	781'752
FSE	1'000'092	1'016'855
Total	17'208'142	18'306'780

¹ Fonds national suisse

² Agence pour la promotion de l'innovation

³ Union européenne

⁴ Les «Revenus FNS – SEFRI – CTI – UE» ont été ramenés au niveau des charges afin de refléter la réalité des projets. Les éventuelles recettes supplémentaires sont des produits reçus d'avance et ne doivent pas impacter l'exercice 2015.

Projets FNS ouverts en 2015



Le mandat d'objectifs 2014-2017 : bilan intermédiaire

L'Université de Neuchâtel poursuit la mise en œuvre de sa stratégie au travers des huit mandats confiés par le Conseil d'Etat pour la période 2014-2017.

1. Fermeture de la Faculté de théologie

- La Faculté de théologie a officiellement fermé ses portes le 31 juillet 2015 en tenant compte des exigences du mandat. Divers événements ont également été organisés pour prendre dignement congé de la Faculté.

2. Une stratégie de niche : faire rayonner des centres de compétences

- *En 2017, un master ou une orientation spécifique dans un master est en place dans chacun des centres de compétences offrant un enseignement (Droit de la santé, Hydrogéologie et géothermie, Migration et mobilité, Sciences cognitives, Propriété intellectuelle et innovation).*
 - Plusieurs masters ont vu le jour afin de dispenser, aux étudiants, des programmes de formation spécifique dans des domaines-clés (Master en droit comparé de la santé, Master en droit avec orientation Droit de la santé et des biotechnologies, Master en hydrogéologie et géothermie, Master interfacultaire en sciences cognitives, Pilier Migration et citoyenneté dans le cadre du Master en sciences sociales, Master en droit orientation innovation – propriété intellectuelle – PME).

- *A la rentrée académique 2017-2018, le pourcentage de nouveaux inscrits en cursus de master titulaires d'un bachelor acquis dans une autre université est au minimum de 65%.*

- Le pourcentage de 65.8% pour la rentrée 2015/2016 est, pour l'heure, conforme au Mandat d'objectifs.

- *En 2017, le domaine propriété intellectuelle, droit fiscal et innovation ainsi que le traitement des grandes masses de données constituent des pôles d'excellence, disposant chacun d'un cursus de master. Des indicateurs sont présentés.*

- La constitution des domaines en pôles d'excellence (ou centres de compétences) est en bonne voie pour 2017. La finalisation dépendra du prochain Plan d'intentions. Un Master interfacultaire en innovation, piloté par un groupe de projet interfacultaire, est en voie d'élaboration pour l'année académique 2017-2018.

- Le domaine Systèmes complexes et « Big Data » fait partie du Master of Science pour 2016. Un pilier « Big Data » est également prévu dans le Master of Science BeNeFri. Pour ces deux domaines, des indicateurs de suivis ont été développés.

3. Viser l'excellence de l'enseignement et la recherche

- *L'audit qualité 2014 de l'OAQ est réussi.*
 - Finalisé en 2014.

- *Une didactique scientifique des disciplines HEP/HES/HEU est proposée conformément aux lignes directrices de la Conférence universitaire suisse (CUS) et du Conseil suisse des hautes écoles spécialisées (CSHES).*

- Il existe une convention UniNE-HEP. Des cours de didactique sont donnés à la HEP

dans le cadre du pilier FLE.

- Des ateliers pédagogiques ont été introduits au niveau des formations doctorales.

- La didactique scientifique est encore en cours de redéfinition au sein de swissuniversities et de la CSHE.

- *Les résultats d'apprentissage ou acquis de formation (learning outcomes) sont progressivement introduits dans l'ensemble des programmes d'enseignement.*

- La mise des learning outcomes a franchi une étape. Une plateforme informatique est en cours de réalisation pour répertorier les objectifs visés pour chaque enseignement (cursus, pilier ou orientation). Un guide pour les responsables de programmes sera rédigé et des séances d'information à leur intention organisées.

- *L'Université établit d'ici la fin 2015 un concept de mise en œuvre d'accès à l'éducation à distance. Ce concept est testé dans le cadre d'une filière de formation durant l'année académique 2016-2017.*

- La formation à distance est reconnue dans les admissions depuis plusieurs années. L'UniNE bénéficie d'une expérience « pilote » dans le cadre de la formation à distance en théologie.
- Un projet test de cours de type « Moocs » est prévu dans le cadre du nouveau Master en ethnomusicologie.

- *Les étudiants sont systématiquement impliqués dans l'évaluation des enseignements et des programmes.*

- Une évaluation systématique des enseignements est mise en œuvre selon une périodi-

cité définie d'entente avec les Facultés.

- La correspondance des cursus aux besoins est évaluée dans un module spécial de l'enquête OFS auprès des diplômés.

- *Des efforts particuliers sont faits pour augmenter la part de fonds de tiers dans la couverture des charges brutes de l'Université.*

- Le système d'incitation a été consolidé (Secrétaire recherche et innovation). Le rectorat a adopté une « libéralisation » des overheads; Le portail Publications & Recherches recense les projets (605 projets recensés).

- 129 nouveaux projets de recherche ont été ouverts en 2015 (154 en 2014). Leur budget total s'élève à 24,9 millions de francs (32,4 millions de francs en 2014).

4. Des formations et des débouchés

- *La proportion d'assistants doctorants entrés en 4^e année et quittant l'UniNE sans doctorat doit être inférieure à 5% en moyenne annuelle.*

- Un concept devant permettre de favoriser l'accompagnement des doctorants ainsi qu'une charte pour les doctorants et assistants-doctorants est en voie de finalisation.
- Les indicateurs de l'évaluation doivent être précisés.

- *Un indicateur de satisfaction mesure l'adéquation des prestations du Centre de carrière et le taux de chômage des diplômés de l'UniNE est comparé à celui des autres universités, pondéré par le taux de chômage de l'Arc jurassien.*

- Le Centre de carrières a développé de très nombreuses actions, notamment des cours

qui connaissent un très grand succès, affichant régulièrement complets, ou encore la nuit des carrières, des séminaires avec des entreprises, etc.

- La fréquentation est en hausse, et le nombre d'activités ciblées croissant.

- L'enquête de satisfaction a été systématisée (sondage après chaque événement).

- *Par ailleurs, le taux de chômage des diplômés de l'Université de Neuchâtel un an après l'obtention du diplôme ne dépasse en principe pas celui des diplômés des autres universités pondéré du taux de chômage de l'Arc jurassien.*

- Les dernières données disponibles (2013) font état d'un taux de chômage inférieur pour les diplômés de l'UniNE (3,75 pour l'UniNE contre 3,9 en moyenne suisse pondéré du taux de chômage de l'Arc jurassien).

5. Une vision à long terme : une université pour l'Arc jurassien

- *L'UniNE doit attirer au minimum 50% des étudiants universitaires de l'espace BEJUNE, qui entament des études universitaires.*

- L'UniNE a effectué une étude d'image afin de voir les aspects de sa promotion qui peuvent être renforcés. Les contacts avec les lycées de l'espace BEJUNE vont être intensifiés.

- *Le rectorat développe des accords avec les autorités politiques et les milieux économiques et sociaux de l'Arc jurassien.*

- Plusieurs collaborations de recherche avec la HE-ARC (p.ex. conservation/restauration; Big Data); mandat Euresearch « petites et

moyennes entreprises »; participation UniNE à SIP WEST EPFL « Microcity »; collaborations avec l'industrie locale (plus de septante partenaires).

- Convention entre le canton de Neuchâtel, la Ville de La Chaux-de-Fonds et l'UniNE relative au Musée international d'horlogerie, avec l'engagement d'un directeur de recherche.

- Une convention lie l'UniNE et le Club 44, des contacts ont été noués avec le centre Dürrenmatt. Exemples récents de collaborations avec les milieux économiques et associatifs : Latitude 21, Société neuchâteloise des sciences économiques, Société des pasteurs et ministres neuchâtelois, Fondation Job Service, etc.

- *L'Université institue et dirige une task force regroupant l'ensemble des acteurs de niveau tertiaire de l'Arc jurassien. A l'horizon 2017, ce groupe de travail livre un rapport.*

- En cours

6. Système de gestion et tableau de bord

- *Le système de gestion assure une utilisation optimale des ressources financières.*

- *Le tableau de bord permet des comparaisons avec les autres universités suisses.*

- Des indicateurs ont été proposés et discutés avec l'OHER. Les données ont été récoltées pour la période 2009-2015.

7. Des infrastructures et des services performants en faveur des étudiants de l'ensemble des hautes écoles

- *En 2016, une étude de faisabilité pour un centre sportif intégré dans le bâtiment de la cité des étudiants est présentée au Conseil d'Etat.*

- En cours.

- *En 2017, l'offre d'au moins cinq prestations dédiées aux étudiants de l'Université est accessible aux étudiants des autres hautes écoles sises dans le canton.*

- L'UniNE en offre actuellement quatre : Service des sports de l'Université (HE-Arc); Centre de langues (HES, HEP et CSEM); ILCF (CSEM, HE-Arc, HEP), service social (HE-Arc, HEM).

8. Anticiper la LEHE : développer une stratégie financière tenant compte d'une autonomisation renforcée et d'une enveloppe budgétaire quadriennale liée à un contrat de prestations

- *En 2017, un catalogue de prestations qui servira de base à l'élaboration du contrat de prestations est créé et transmis à l'OHER.*

- L'évaluation prévoit « qu'en 2017 un catalogue de prestations qui servira de base à l'élaboration du contrat de prestations est créé et transmis à l'OHER ». Cette préparation dépend en priorité du futur rectorat.

Pour un dialogue innovant et démocratique

Mettre les connaissances en scène pour ouvrir le dialogue avec le public sur des thématiques actuelles: tel est l'objectif du Théâtre de la Connaissance. Professeur à l'Institut de géographie et l'un des initiateurs du concept, Ola Söderström y voit l'occasion pour Neuchâtel de devenir un pôle de débats en Suisse. Il esquisse les grandes lignes d'un projet appelé à se développer, avec la participation des acteurs culturels et politiques de la région.

Ola Söderström, comment est née l'idée de faire dialoguer art et science?

A l'origine, il y a deux aspects. Le premier, c'est le projet de faire de Neuchâtel un lieu-clé en Suisse pour la mise en débats des connaissances scientifiques. Avec son fort tissu culturel, ses musées scientifiques et ses nombreuses institutions universitaires et de recherches, la région est en effet idéalement placée pour cela. Le deuxième aspect est en lien avec une opportunité. Nous avons depuis longtemps des contacts avec le sociologue français Bruno Latour, une des figures majeures des sciences sociales contemporaines, qui a eu l'idée de monter une pièce de théâtre autour du réchauffement climatique. Nous avons profité de sa pièce pour mettre sur pied le Théâtre de la Connaissance en 2014. Si l'appellation a un sens littéral, elle a également une signification métaphorique: les chercheurs sont des acteurs sociaux qui travaillent sur une scène sociale. Cela nous donne la liberté d'utiliser d'autres médiums que le théâtre pour mettre nos connaissances en scène.

En quoi est-ce important d'ouvrir le dialogue avec le public?

L'objectif n'est pas simplement de promouvoir la science, mais de montrer que les innovations issues entre autres des centres de recherches ont aujourd'hui un rôle capital dans le développement économique, social et culturel de notre société.

Avec le Théâtre de la Connaissance, nous créons des événements pour dialoguer avec le public sur ces innovations. Quelles innovations souhaitons-nous? Vers quel type de société voulons-nous aller? L'innovation scientifique doit avoir une autonomie, mais doit aussi relever de choix démocratiques.

Le concept est appelé à se développer. Vers quoi va-t-il tendre?

Jusqu'à présent, nous avons fait appel à des acteurs extérieurs pour parler du réchauffement climatique ou encore, cette année, de la Question de Palestine avec la pièce Décris-Ravage de la comédienne et scénariste belge Adeline Rosenstein. Nous souhaitons faire prospérer ce dialogue académique et artistique sur les terres neuchâteloises, en utilisant les travaux de recherche issus de la MAPS, tout en faisant participer les institutions culturelles et politiques de la région. Travailler plus «localement» nous permettra de réfléchir ensemble aux opportunités, aux obstacles et surtout à l'impact des recherches de ce type dans les domaines étudiés.

Le dialogue entre sciences et société ne peut-il se faire que par les arts?

Nous sommes constamment sollicités par les médias et pas seulement pour des émissions scientifiques. Il y a par ailleurs les conférences publiques, les blogs... Nous restituons aussi les résultats de nos recherches aux personnes qui y ont pris part. C'est bien sûr une question de respect pour tous ceux et celles qui nous ont octroyé du temps, mais également une demande croissante des agences de financement de la recherche. Il ne s'agit pas seulement de publier des articles scientifiques, mais de contribuer à l'impact de nos recherches. En Suisse, il s'agit dans les années à venir d'encourager cette évolution, en faisant preuve à la fois de réalisme et de créativité. C'est ce que visent les différentes initiatives de la MAPS sur l'innovation sociale.

Projets pédagogiques innovants

Le Théâtre de la Connaissance s'inscrit dans la volonté du rectorat de rendre les enseignements plus interactifs. En 2015 d'autres projets ont été lancés tels que la création d'une base de données d'extraits de film en lien avec le monde judiciaire (Faculté de droit), la mise en ligne d'un blog où les étudiants échangent des analyses suite à leur rencontre avec trois metteurs en scène qu'ils ont suivis dans la préparation d'une pièce de théâtre (Faculté des lettres et sciences humaines) ou la création de jeux informatiques pour simuler la vie d'une entreprise soumise à rude concurrence (Faculté des sciences économiques). Plus d'informations sur la page du Secteur Qualité : <https://www2.unine.ch/qualite> rubrique Enseignement





unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Université de Neuchâtel
Rectorat
Faubourg du Lac 5a
CH-2000 Neuchâtel
Tél. : +41 (0)32 718 10 20
messagerie.rectorat@unine.ch